

COMMUNIQUÉ

Le Canada se classe au septième rang de l'indice de liberté économique mondial, juste devant les États-Unis

Le 16 septembre 2008
Pour diffusion immédiate

TORONTO (Ontario) —Le Canada se classe au septième rang de l'Indice de liberté économique mondial, tout juste devant les États-Unis, selon une étude publiée aujourd'hui par l'Institut Fraser, un organisme de recherche indépendant.

L'étude, intitulée *The Economic Freedom of the World : 2008 Annual Report*, nous informe que le Canada est suivi au huitième rang par les États-Unis et l'Australie, à égalité. Encore une fois, c'est Hong Kong qui occupe la tête du classement des 141 pays et territoires de l'indice, suivi de Singapour, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et du Chili, premier État d'Amérique latine à se joindre aux 10 pays de tête. Ce rapport 2008 est fondé sur les données de 2006 qui sont les dernières disponibles.

« Le score élevé du Canada dans le domaine de l'état de droit a joué en sa faveur. Si le Canada et les États-Unis ont connu dans ce domaine d'importants reculs au cours des dernières années, celui des États-Unis est encore plus marqué. Dans la mesure où cette mesure de l'indice repose en partie sur des données d'enquête, il faudra surveiller si cette tendance se confirme, » observe Fred McMahon, directeur des études sur le commerce et la mondialisation à l'Institut Fraser.

Selon M. McMahon, les facteurs ayant nui au score des Américains au chapitre de l'état de droit pourraient découler de la réglementation Sarbanes-Oxley, que certains jugent excessive et responsable du détournement des investissements vers d'autres marchés, mais aussi de la controverse entourant le pouvoir d'expropriation de l'État (en matière de propriété privée), ou encore de la perception négative suscitée par le traitement des détenus de la prison d'Abou Ghraib, en Irak, et de la base militaire américaine de Guantanamo, à Cuba.

Soumis à un examen par les pairs, le rapport annuel utilise 42 critères pour établir l'indice servant à classer 141 pays et territoires. Cet indice s'appuie sur les politiques qui encouragent la liberté économique. Les fondements de la liberté économique sont le choix personnel, l'échange volontaire, la libre concurrence et la sécurité de la propriété privée. Cette liberté économique est mesurée dans cinq domaines : (1) taille de l'appareil gouvernemental, (2) structure juridique et sécurité des droits de propriété, (3) accès à une monnaie saine, (4) liberté de commerce international et (5) réglementation du crédit, du travail et des activités commerciales. L'intégralité du rapport est disponible sur le site web www.institutfraser.org

La recherche montre que les populations des pays jouissant d'une grande liberté économique bénéficient d'une prospérité accrue, de libertés individuelles plus grandes et d'une espérance de vie prolongée.

« La liberté économique est une composante de base de la prospérité des nations. C'est dans les pays de grande liberté économique qu'on observe les niveaux de vie les plus élevés et les plus grandes libertés individuelles, note Fred McMahon. Malheureusement, les pays qui figurent aux derniers rangs du classement connaissent la situation inverse : les populations y vivent dans une extrême pauvreté sous la férule de régimes totalitaires et ne jouissent que de peu, voire d'aucune liberté individuelle.

Voici comment a évolué le score du Canada dans les cinq domaines clés de liberté économique (sur une échelle de 10, la liberté économique étant d'autant plus grande que le score est élevé) :

(suite)

Economic Freedom of the world – page 2

Classements internationaux

- Taille de l'appareil gouvernemental : amélioration de 6,76 à 6,88
- Structure juridique et sécurité des droits de propriété : recul de 8,55 à 8,39
- Accès à une monnaie saine : recul de 9,69 à 9,60
- Liberté de commerce international : recul de 7,51 à 7,14
- Réglementation du crédit, du travail et des activités commerciales : amélioration de 8,11 à 8,22

Selon l'indice global de cette année, Hong Kong conserve le premier rang du classement avec un score de 8,94 sur 10. Les neuf autres pays de tête sont les suivants : Singapour (8,57), Nouvelle-Zélande (8,28), Suisse (8,20), Royaume-Uni (8,07), Chili (8,06), Canada (8,05), Australie (8,04), États-Unis (8,04) et Irlande (7,92).

Les autres grandes économies se sont classées comme suit : l'Allemagne au 17^e rang (score de 7,64), Taiwan au 18^e (7,63), le Japon au 27^e (7,48), la Corée du Sud au 29^e (7,42), la Suède au 33^e (7,35), la France au 45^e (7,19), l'Italie au 49^e (7,15), le Mexique au 58^e (6,98), l'Inde au 77^e (6,59), la Chine au 93^e (6,29), le Brésil au 96^e (6,16) et la Russie au 101^e (6,12).

Depuis les 10 dernières années, de nombreux pays ont sensiblement amélioré leur classement et sont devenus relativement plus libres dans le domaine économique. C'est le cas de l'Estonie, qui a gagné 2,25 points et figure aujourd'hui parmi les économies les plus libres du monde. La Lituanie et la Lettonie ont aussi gagné plus de deux points, leur classement de 2006 dépassant 7,0. À 7,03 ou plus, le classement de Chypre, de la Hongrie, du Koweït et de la Corée du Sud s'est aussi considérablement amélioré. Et deux pays africains, la Zambie et le Ghana, ont accru leur liberté économique, comme l'indique leur classement respectif de 7,13 et 7,04.

Mais la plupart des pays africains continuent d'occuper les derniers rangs, rejoints par le Venezuela et le Myanmar. Les 10 nations qui ont le degré de liberté économique le plus faible sont : Zimbabwe (2,67), Angola (4,10), Myanmar (4,19), Congo (4,64), Niger (4,67), Venezuela (4,67), Guinée-Bissau (5,01), République Centrafricaine (5,01), Tchad (5,12), Rwanda (5,23) et Burundi (5,23).

« L'état de droit et les droits de propriété sont particulièrement faibles en Afrique subsaharienne, dans de nombreux États musulmans et dans plusieurs États de l'ancien bloc soviétique », observe James Gwartney, principal auteur du rapport et professeur d'économie à la Florida State University.

À propos de l'indice de liberté économique

L'*indice de liberté économique mondial* détermine dans quelle mesure les politiques et les institutions d'un pays favorisent la liberté économique. Le rapport annuel est publié de concert avec le Réseau de liberté économique, un groupe formé d'instituts de recherche et d'organismes à caractère éducatif de plus de 70 pays.

–30–

CONTACT MÉDIAS :

Julie Lajoie

Agente de Communication, Institut Fraser

Tél. : 514 281-9550 poste 302, Courriel : julie.lajoie@institutfraser.org

l'intervention gouvernementale sur le mieux-être des individus. Pour protéger son indépendance, l'Institut n'accepte ni subventions publiques ni contrats de recherche. Pour toutes précisions, consultez le site web www.institutfraser.org

Pour de plus amples renseignements :
Dean Pelkey, Directeur des communications, Institut Fraser
Tél. : (604) 714-4582, Email dean.pelkey@fraserinstitute.org